

Le vendredi 3 avril 2015, 21h00  
14 Rue du Trinqueballe – 38 630 Corbelin

## Réunion des membres fondateurs et délégués de l'association nevE

### Ordre du jour

- Point 1 : modalités de fonctionnement, en particulier pour les réunions, ce jusqu'à la constitution du premier Conseil Collégial d'Administration ;
- Point 2 : décision de l'ouverture d'un compte bancaire ;
- Point 3 : mode de collaboration avec des particuliers ou associations en faisant la demande.

-----

### Premier point

A l'unanimité, il est décidé que les membres fondateurs et délégués se réunissent aussi souvent que nécessaire, sur simple accord et par audio ou vidéo conférences, afin de discuter et prendre les décisions nécessaires à la vie de l'association.

### Deuxième point

A l'unanimité, il est décidé d'ouvrir un compte bancaire pour l'association. Il est décidé que Mme Céline Fabre prendra contact avec le responsable de service de l'agence du Crédit Agricole de La Valette du Var (83 160). Ainsi que le prévoient les statuts, elle agira en tant que membre délégué du Conseil Collégial d'Administration.

### Troisième point

A l'unanimité, il est décidé que toute demande émanant de particuliers, de collectifs ou d'associations, faite à la collégiale nevE, doit être rédigée de façon explicite.

La réponse sera de même faite par écrit, en attendant que le fonctionnement soit précisé dans le futur règlement intérieur.

*La réunion prend fin à 23h00.*

### Membres présents - "lu et approuvé"

Marie-Noëlle Vandooren  
Déléguée

Céline Fabre  
Déléguée

Sébastien Doudon  
Fondateur

lu et approuvé  




